

Ce trapèze serait entouré, au nord, par la rue de la Boucherie large de 12 mètres ; au couchant, par le quai d'Orléans prolongé ; au midi, par la nouvelle rue du Bessard large seulement de 8 mètres ; enfin, au levant, par une petite place prolongée jusqu'au côté nord de la place de la Miséricorde, au moyen de la démolition des maisons dépassant l'alignement du bâtiment qui forme l'angle sud-est de cette place et de la rue des Augustins.

Cette rapide description des deux plans suffirait seule peut-être pour faire apprécier leur mérite relatif ; quelques explications feront mieux ressortir encore la différence notable qui les distingue.

Les rues du Bessard et de la Boucherie ont chacune leur destination naturelle, spéciale et tout-à-fait différente. La rue de la Boucherie sert de voie de communication entre le nord de la ville et le quartier des Terreaux ; la rue du Bessard sert de voie de communication entre le midi et l'ouest de la ville et ce même quartier. Cependant la direction nouvelle, donnée par le dernier plan à la rue du Bessard, la fait aboutir, comme la rue de la Boucherie, à l'axe du pont de la Feuillée ; d'où il résulte que ces deux rues arrivent au même point, sans égard pour les services différents auxquels elles doivent pourvoir.

Si ce dernier plan recevait son exécution, la rue du Bessard serait donc construite dans une espèce de contradiction avec la ligne de viabilité à laquelle elle devrait se rattacher, et ferait, pour ainsi dire, un double emploi avec la rue de la Boucherie. Il résulterait de là qu'elle serait probablement peu fréquentée ; car sa rivale, plus large et plus facile, obtiendrait inévitablement la plus grande partie de la circulation. On sait, en effet, que toutes les voitures qui, des Terreaux se dirigent vers le midi ou vers l'ouest de la ville, prennent le plus tôt et conservent le plus longtemps qu'elles peuvent la voie des quais, parce qu'elles trouvent sur cette voie moins d'embarras et moins d'entraves. Il est donc naturel de penser que tout le